

Pétrole

Art. 00801-01

Description: Le pétrole se compose d'un mélange de distillats d'huiles minérales hautement raffinées et désaromatisées.

Domaine d'utilisation: Nettoyage et dégraissage des matières et éléments de machines en fabrication ou en réparation. Remplace le "pétrole luminescent" pour le stockage hydrostatique des fuseaux des machines-outils, machines textiles, machines dans l'industrie du bois, etc.

Propriétés du produit

- Effet équilibré nettoyage/dégraissage
- Presqu'aucune formation d'odeur, exempt de chlore et d'halogène
- Haut point d'inflammation
- Approprié pour le stockage hydrostatique des fuseaux au lieu du "pétrole luminescent"

Avantages

- travaux rationnels, n'a pas d'effet corrosif sur l'acier, la fonte et les métaux ferreux.
- une aire de travail agréable.
- haute sécurité contre l'incendie.
- haute sécurité de service, garantit la protection anticorrosive nécessaire.

Données physico-chimiques

| | | |
|--------------------|--------------------------------|-------------|
| Etat de matière: | liquide | |
| Couleur: | transparent | |
| Odeur: | pétrole | |
| Viscosité à 20 °C: | 1.3 – 2.2 mm ² /sec | DIN 53211/4 |
| Densité à 20 °C: | 0.79 g/cm ³ | DIN 51757 |
| Point d'éclair: | 62 °C | EN ISO 2719 |

Précautions concernant la sécurité et l'environnement:

| | |
|-------------------------------|--|
| ADR/RID: | Pas de marchandise dangereuse |
| Mesures de précaution: | Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. |
| Classe de danger pour l'eau: | Clairement polluant pour l'eau (WGK 2) |
| Code de déchets LMD/CE: | 13 07 03 |
| Code de déchets CH: | Identique au code de déchets CE (selon l'OMoD du 01.01.06) |
| Classification et étiquetage: | Indiquée dans la fiche de données de sécurité |



Conditionnements:

Fût: 208 l

Bidon: 25 l

Les indications contenues dans cette feuille de données se basent sur les possibilités d'utilisation et les propriétés qui nous sont connues et que nous avons éprouvées. La maison Blaser Swissslube AG n'est pas responsable des dommages pouvant résulter d'une utilisation incorrecte des produits. Il va sans dire qu'il n'en résulte aucune obligation juridique de notre part.

34.513 F (0521)